

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°689 du 19 Octobre 2020
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Ministère de l'environnement
et des ressources forestières :
**Foli Bazi KATARI exhorte
le personnel au
travail bien fait**



P.4

Décès de Fambaré Ouattara Natchaba :



**Le Togo perd une
éminence grise,
un patriote, un homme de conviction**

P.3

Togo/ Journée Internationale de
la Prévention des Catastrophes:
**Le Ministre Yark Damehame
témoigne la solidarité du
gouvernement
aux victimes**



P.4

Rentrée scolaire 2020-2021 :
**Les élèves reprennent
le chemin de l'école le
02 Novembre
prochain**



P.4

Opération de salubrité:

Myriam Dossou d'Almeida encourage et sensibilise les populations

Les Communes du Grand-Lomé en collaboration avec l'Agence Nationale pour le Développement à la Base (ANADEB), ont organisé le samedi 17 octobre dernier, une vaste campagne d'opération de salubrité publique communément appelée " Samedi propre ". Etait de la partie Myriam Dossou-d'Almeida, Ministre du Développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mazalo Katanga, Directrice générale de l'ANADEB. Occasion pour la ministre d'aller à la rencontre des populations et de les sensibiliser sur les bienfaits de cette opération de salubrité.



Myriam Dossou d'Almeida

L'objectif de cette démarche de Mme la Ministre est de s'imprégner de la mise en œuvre de cette activité pilotée par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) et d'établir un premier contact avec les

populations bénéficiaires. Cette responsabilité de Mme la Ministre de visiter certains sites, a également pour but de donner de nouvelles orientations à l'ANADEB pour une meilleure amélioration du projet. A travers cette sortie, Myriam Dossou-

d'Almeida a vu la motivation et l'engagement des uns et des autres autour de cette opération de salubrité. C'est dire que chacun en ce qui le concerne, prend conscience de la transformation de l'environnement. Elle a par ailleurs profité de la circonstance pour rappeler aux uns et autres, la vision et les objectifs du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour ce quinquennat. Des objectifs et visions qui pour Mme la ministre, consistent à renforcer la cohésion sociale et d'améliorer les conditions de vie des Togolais dans un climat de paix. On rappelle au pas-

sage que ce projet a été initié il y a de cela 4 ans où les populations des quartiers des villes s'organisent pour mettre au propre certains lieux publics dans le but d'améliorer leur cadre de vie.

Il s'agit ici du sarclage et l'enlèvement d'ordures, du désherbage et sarclage et d'enlèvement de dépotoirs. Ce projet vise à rendre les quartiers plus vivables en amenant 52% des plus défavorisés d'entre eux, à se prendre en charge pour assurer leur épanouissement et contribuer au développement du Togo.

Junior

NOUVEAU

La vraie LAGER de tradition allemande

sans sucre ajouté

DJAMA LAGER

Eau • Malt • Houblon

33cl 300f*

50cl 500f*

Avec DJAMA, on est ensemble!

SNB

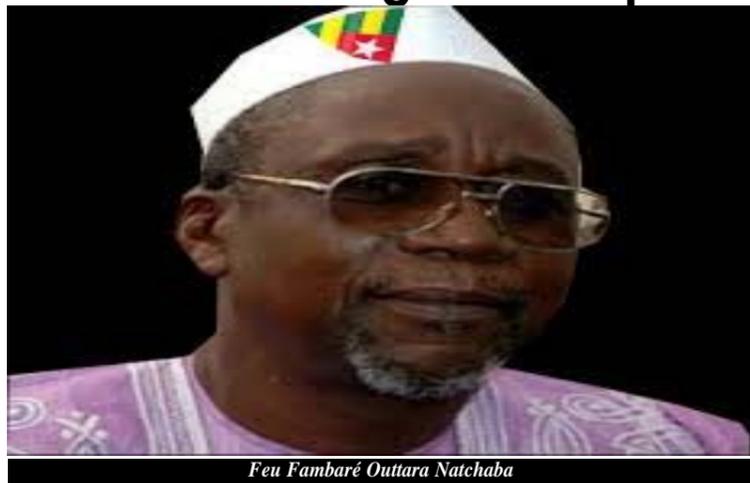
*Prix de vente maximum conseillé

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Décès de Fambaré Ouattara Natchaba :

Le Togo perd une éminence grise, un patriote, un homme de conviction

Fambaré Ouattara Natchaba, ancien président de l'Assemblée nationale togolaise est décédé jeudi dernier. Evacué sur Paris pour des soins médicaux, Natchaba a été ramené dans son pays natal, il y a quelques jours avant de tirer sa révérence sur le sol qui l'a vu naître, grandir et forger ses belles armes en politique. Universitaire de renom, pour peu qu'on arrive à gérer ses humeurs, on reconnaît en ce fils de Gando, une éminence grise, une grande bête politique, constant dans ses convictions.



Feu Fambaré Ouattara Natchaba

Fambaré Ouattara Natchaba a toujours fait partie du sérail présidentiel au temps de feu Général Eyadema et s'est fondu avec une aisance dans la nouvelle

moule aux côtés du Président Faure Gnassingbé. Grand théoricien et très futé, il était redouté par les leaders de l'opposition. Il a un très bon flair politique. Même si entre temps, il s'est écarté de la scène politique togolaise pour raison de santé, ses conseils sur certains sujets, étaient sollicités.

Il nous en souvient qu'en 2005, à la mort d'Eyadema, il était Président de

l'Assemblée nationale. Mais étant au Bénin pour cause de fermeture des frontières, il n'a pas pu rentrer au pays à temps puisque, selon la Constitution c'était à lui de conduire la transition politique jusqu'à l'élection présidentielle.

L'intérim fut donc confié à Abass Bonfoh pour quelques mois avant la présidentielle du 25 Avril 2005. Depuis lors, Natacha n'est plus



Le Président Faure Gnassingbé

jamais revenu au-devant de la scène à part quelques rares sorties médiatiques.

Juriste de formation et professeur d'université, Natchaba Fambaré sera toujours présent dans nos cœurs, c'est d'ailleurs pour cette fidélité, cette constante et cette liberté de penser qu'il a construit sa célébrité politique. Le chef de l'État Faure Gnassingbé a salué la mémoire de l'illustre disparu

en parlant d'une grande " tristesse ".

Il en est de même pour Mme Tshégan Yawa, présidente de la représentation nationale qui a salué " un homme politique de conviction et d'engagement ".

Que ses œuvres l'accompagnent et surtout qu'Allah ait pitié de son âme et le place parmi les justes.

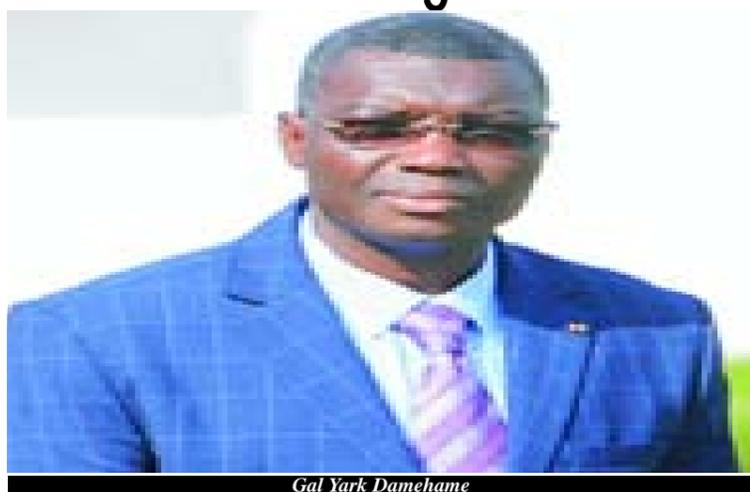
Tchagnao

Togo/ Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes:

Le Ministre Yark Damehame témoigne la solidarité du gouvernement aux victimes

Chaque 13 octobre est célébrée de par le monde, la journée internationale de la prévention des catastrophes.

A cette occasion, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général YARK Damehame a témoigné la solidarité du gouvernement aux victimes des diverses catastrophes enregistrées, notamment des inondations survenues dans le nord du pays ces derniers temps.



Gal Yark Damehame

digne qu'à intégrer des efforts de prévention de catastrophes dans le monde entier - comme un moyen de réduire les effets de ce phénomène sur les communautés vulnérables - sont encouragées.

Cette journée est dédiée à la promotion de la culture de réduction ; à l'adoption des mesures plus efficaces de prévention, d'atténuation et de préparation face aux risques de catastrophes qui n'épargne aucun pays et, dont il n'est plus besoin de rappeler les effets néfastes sur la vie des populations et sur les efforts consentis en terme de développement.

C'est l'occasion de rendre

grâce à Dieu et de témoigner ma gratitude au Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE pour le leadership et la vision pragmatique avec lesquels il oriente les actions de notre pays en cette matière avec pour finalité de minimiser les impacts des catastrophes sur nos populations.

En cette année 2020 où la communauté internationale célèbre la journée internationale de la prévention des catastrophes dans le contexte particulier de la pandémie de la COVID-19, mes pensées vont spécialement aux populations qui ont présentement leurs pieds, mai-

sons et cultures dans les eaux et surtout aux victimes de toutes sortes de situation d'urgence à qui l'ensemble du gouvernement témoigne par ma voix toute sa solidarité et sa compassion.

Conscient des graves et imprévisibles conséquences des catastrophes, notre pays s'est résolument engagé dans un processus de maîtrise progressive des instruments et actions destinés à en limiter les effets.

La célébration de cette journée nous offre l'opportunité pour sensibiliser gouvernants et populations sur l'importance de la réduction des risques de catastrophes afin d'accroître la résilience de nos communautés. C'est aussi le lieu d'appeler à la conscience collective et individuelle et à la nécessité de promouvoir les meilleures pratiques dans tous les secteurs à travers une gouvernance participative, inclusive et partagée pour y parvenir.

Il convient également de souligner que depuis 2016, la communauté internationale célèbre cette journée en

poursuivant sa campagne de mise en œuvre des sept objectifs du Cadre de Sendai. Pour cette année, l'objectif 5 : " Augmenter substantiellement le nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationale et locale de réduction des risques de catastrophes d'ici à 2020 ", est à l'honneur, avec pour thème " gouvernance des risques de catastrophes " pour les prévenir et les gérer au mieux.

En effet, s'il est reconnu que les changements climatiques sont une des causes majeures des catastrophes, les actions humaines favorisant la dégradation de l'environnement, l'urbanisation rapide et non contrôlée, l'occupation anarchique de l'espace et des zones à risques ont aussi leur part de responsabilité.

Le Togo, pour sa part, après la mise en place de sa plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes en 2007 ainsi que 22 plateformes locales, a élaboré en 2009, sa première stratégie nationale en

Suite à la page 5

Ministère de l'environnement et des ressources forestières :

Foli Bazi KATARI exhorte le personnel au travail bien fait

Le nouveau locataire du ministère de l'environnement et des ressources forestières s'est entretenu le vendredi 16 octobre dernier avec l'ensemble du personnel. L'objectif de la rencontre était d'échanger et de présenter sa nouvelle feuille de route à l'ensemble du personnel.



Le ministre Foli-Bazi Katari

Après la présentation du programme d'action du nouveau gouvernement et

après avoir reçu les instructions du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé lors du dernier

séminaire gouvernemental, chaque ministère se réorganise pour l'atteinte des

objectifs. C'est le cas au niveau du ministère de l'environnement et des ressources forestières où le ministre Foli-Bazi Katari a présenté sa feuille de route au personnel. Pour le ministre, la finalité de cette rencontre, c'est d'inciter les uns et les autres aux résultats concrets devant s'inscrire dans la vision du Chef de l'Etat.

A travers cette feuille de route, l'on retient l'engagement du Togo sur la voie

d'un développement durable respectueux de la nature et de ses ressources, la protection des togolais contre les risques climatiques à venir (érosion côtière, inondations, désertification, risque de pollution).

Parmi les projets et réformes prioritaires, le nouveau ministre entend mettre sur pied des projets qui seront des réponses aux risques climatiques majeurs, des programmes de mobilité verte, et une réforme de la législation environnementale. Pour y arriver, il s'agira pour le ministre Foli Bazi Katari de consulter les acteurs privés et les ministères associés afin d'identifier les axes législatifs principaux ; de définir le cadre réglementaire et fiscal, cible permettant d'attirer les investisseurs et de faciliter l'entrepreneuriat ; de rédiger les projets de loi et engager le processus législatif, puis publier les décrets d'application.

Au vue de cette feuille de route, le ministre en charge de l'environnement et des ressources a exhorté ses collaborateurs à se mettre au travail afin que les résultats au bout des 5ans soient concluants.

Elom

Rentrée scolaire 2020-2021 :

Les élèves reprennent le chemin de l'école le 02 Novembre prochain

Ce n'est plus un secret de polichinelle. La date pour la rentrée scolaire initialement prévue pour le 26 octobre 2020, a connu un réaménagement. Selon le communiqué officiel du gouvernement, cette date du 26 octobre sera principalement consacrée à la rentrée pédagogique. La rentrée scolaire proprement dite aura lieu le 2 novembre prochain.

l'épidémie de coronavirus. Pour ce qui concerne la rentrée pour les apprenants, elle aura officiellement lieu le 02 novembre prochain.

Si la rencontre entre gouvernement et fédérations des enseignants, a aussi été l'occasion pour ces derniers de rappeler à l'autorité la prise en compte de leur revendications, le gouvernement



Des élèves (Photo archives)

prend à bras le corps les mesures nécessaires pour

une rentrée apaisée.

Nouvelle Opinion

Rencontre d'échanges entre le ministre du tourisme et les responsables d'hôtels :

Kossi Lamadokou, dans la vision du Chef de l'Etat

En fin de semaine dernière, le ministre de la culture et du tourisme, Kossi Lamadokou, a rencontré les responsables d'hôtel à son département ministériel pour échanger avec eux sur les mesures et précautions à prendre pour la relance du secteur touristique togolais affecté par la crise sanitaire due au covid-19. Cette rencontre, première du genre a porté essentiellement sur les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la riposte contre la pandémie.



Depuis des années, la vision du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, est de développer une offre touristique de loisirs à destination des touristes nationaux et de la sous-région.

Le ministre Kossi Lamadokou qui s'inscrit dans cette politique a convié les responsables d'hôtels à œuvrer à la mise en œuvre de cette vision.

Les acteurs œuvrant dans le secteur hôtelier ont saisi cette occasion pour relever au ministre les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ils ont également suggéré quelques approches susceptibles de leur permettre d'améliorer leurs activités.

D'ailleurs c'est dans le but de relancer le secteur que le gouvernement a décidé de mettre en place une ligne de financement de 20 milliards de F CFA à travers le secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, afin de soutenir les PME des établissements d'hôtels, de tourisme, des restaurants.

Le Ministre Lamadokou a indiqué que face à cette crise sanitaire, le gouvernement a pris des mesures notamment : la remise de 100 % de majorations de retard sur le paiement des arriérés de cotisation sociale à la Caisse nationale de Sécurité Sociale ; la suspension de l'application des pénalités de retard pour les impôts qui arri-

Suite à la page 5

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAVée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Dalikou Lynda A.
Imprimerie:
 Direct Sprint
Tirage :
 2.000 exemplaires

Journée mondiale de l'alimentation :

Le Système des Nations Unies et le Togo s'engagent pour éliminer la faim d'ici 2030

A chaque 16 octobre de l'année, est célébrée un peu partout dans le monde, la journée de l'alimentation. Date qui coïncide avec la création en 1945 de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). A travers cette journée, le Système des Nations Unies s'engage aux côtés des pays pour réfléchir ensemble sur



Une vue de l'assistance

comment lutter contre la faim. Au Togo, elle a été marquée par une exposition des

produits agroalimentaires locaux transformés.

Selon les statistiques données par le coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Togo, l'on note qu'au Togo, comme dans le reste du monde, la faim a reculé au cours de la première décennie des années 2000.

Grâce aux politiques mises en œuvre dans le cadre des différents plans de développement, Damien Mama coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Togo souligne que la prévalence de la sous-alimentation est passée de 26% de la population en 2005, à 16,2% en 2018. Cependant, il estime que même si des avancées importantes ont été enregistrées dans le monde et pendant une longue période, il y a encore aujourd'hui une personne sur 9 qui ne dispose pas d'aliments suffisants pour bien se nourrir.

Raison pour laquelle, il a invité chacun des acteurs à se mettre à l'œuvre car pour lui, la lutte contre la faim est un devoir de tout le monde.

Pour le cas du Togo, le Système des Nations Unies trouve que par rapport aux engagements des autorités dans le cadre de l'agenda pour le développement durable, le pays

peut éliminer la faim d'ici 2030.

Damien Mama a expliqué que le Togo pourrait mieux tirer profit de la volonté politique existante ainsi que des nombreux facteurs favorables comme les conditions climatiques, une population jeune, des terres cultivables et les opportunités d'irrigation. Ainsi à travers ses atouts, le Système des Nations Unies, à travers ses 13 agences présentes au Togo, réitère son engagement aux côtés des autorités pour l'atteinte de cet objectif.

Rappelons que depuis 40 ans, la collaboration entre la FAO, les pouvoirs publics et les organisations non-gouvernementales a permis de mobiliser et de mettre en œuvre des interventions structurantes ayant permis entre autres, de renforcer la recherche agronomique ; d'améliorer la surveillance épidémiologique animale ; de promouvoir la conservation des ressources naturelles avec des actions de conservation des sols, de reboisements et de aménagements forestiers; de mettre en place et d'organiser le réseau des chambres d'agriculture; de structurer les filières comme la pêche et l'aquaculture et de valoriser la transformation agroalimentaire locale.

Elom

Rencontre d'échanges entre le ministre du tourisme et les responsables d'hôtels :

Kossi Lamadokou, dans la vision du Chef de l'Etat

Suite à la page 5

secteur de l'hôtellerie et du tourisme ; le report des échéances de paiement des factures d'eau et d'électricité, avec possibilité de réduction des coûts sur une période déterminée

La Rédaction

Togo/ Journée Internationale de la Prévention des Catastrophes:

Le Ministre Yark Damehame témoigne la solidarité du gouvernement aux victimes

Suite de la page 3

la matière.

Actualisée en 2013, elle a pour objectif d'accroître la résilience du pays face à ce phénomène à travers entre autres :

- la promotion de la prise en compte de réduction des risques de catastrophes dans les instruments nationaux et sectoriels de planification de développement;
- la promotion de l'éveil national de la culture de réduction des risques de catastrophes et menaces ;
- la prise en compte de cette thématique dans la réalisation de grands travaux d'investissement.

Il sera à nouveau, procédé à l'actualisation de cette stratégie nationale afin de l'arrimer aux nouveaux outils internationaux et nationaux de planification du développement que sont notamment

les Objectifs de Développement Durable (ODD) ; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et le Plan National de Développement (PND).

Tout en saluant la décentralisation effective dans notre pays, j'encourage vivement les autorités locales à s'approprier la préoccupation nationale de prévention des catastrophes dans leurs ressorts territoriaux respectifs. A cet effet, un guide pratique est en cours de finalisation à leur usage au profit des populations à la base.

Je voudrais également saluer l'engagement et la persévérance de tous les acteurs (étatiques, ONGs, etc.) et plus particulièrement nos différents partenaires techniques et financiers notamment le Système des

Nations Unies et la Banque Mondiale, qui s'investissent dans la réduction des risques de catastrophes, pour leur soutien constant qui ne nous a jamais fait défaut.

Par ailleurs, j'invite tous ces acteurs, chacun en ce qui le concerne, à tout mettre en œuvre pour la réussite de cette journée internationale de prévention des catastrophes dans le strict respect des mesures barrières.

En fin, je nourris l'espoir que de cette journée et des jours à venir, sortiront des recommandations et une feuille de route pour une prise en compte effective et efficace de la thématique de réduction des risques de catastrophes dans notre vécu quotidien afin d'accroître la résilience des communautés.

JE VOUS REMERCIE "

Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises et les ménages dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Une réduction du taux de la **retenue sur loyers (R/L)** qui passe de 12,5% à **8,75%** en vue de soulager la trésorerie des propriétaires fonciers et des entreprises.

Office Togolais des Recettes - OTR

Désenclavement :

Le Togo bénéficie d'un appui de l'Allemagne à hauteur de 6,5 milliards de francs CFA

Pour une émergence rapide des pôles régionaux générateurs de croissance, le Togo a fait le choix d'aménager les infrastructures routières; accroître le nombre de routes revêtues et de réduire le taux des routes en mauvais état. Dans la droite ligne de ses actions de désenclavement, qui s'inscrivent dans la phase 3 du Projet d'appui aux pistes rurales (PAPR), le Togo vient de bénéficier d'un appui de l'Allemagne à hauteur 6,5 milliards de francs CFA.



permettra au gouvernement de poursuivre ses actions de désenclavement. Elle servira également à la réhabilitation et à l'entretien des pistes rurales dans les zones

de production de coton, café et cacao.

Ce désenclavement voulu par le gouvernement sera bénéfique pour les producteurs agricoles. Il permettra

à ces derniers d'acheminer facilement leurs produits vers les marchés à un prix réduit. En outre, ce désenclavement contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales ciblées, grâce à une meilleure accessibilité aux services sociaux de base tels que les centres de santé, les écoles.

Notons que le gouvernement à travers son nouveau programme compte s'engager pour les cinq (05) prochaines années, à construire 4 000 kilomètres de pistes

rurales et 400 kilomètres de routes. L'objectif est de rendre tous les coins du Togo accessibles.

D'ailleurs, nul ne peut le nier aujourd'hui par rapport à certains travaux qui sont déjà en cours à Lomé. Ces travaux sont ceux du dédoublement de la route nationale numéro 5 (Lomé-Kpalimé) longue de 120 kilomètres, ceux d'aménagement et de modernisation de la voie Avepozo-Aného (partie du corridor Abidjan-Lagos).

Junior



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises et les ménages dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus



Le taux de la **TFPB** initialement fixé à 15% du revenu net cadastral est ramené à **7,5%**. Le taux de la **TF** des propriétés non bâties fixé à 2% est ramené à **0,5%**. Ces mesures visent surtout à rehausser le revenu des ménages.



Office Togolais des Recettes - OTR

Trafic d'espèces protégées :

5 présumés trafiquants opérant dans le commerce illégal de l'ivoire déferés le 16 octobre 2020 à la prison civile de Lomé

Cinq présumés trafiquants arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de trois grosses défenses d'éléphants le 13 octobre 2020 à Attiégo, un quartier périphérique de Lomé, ont été déferés à la prison civile de Lomé, le 16 octobre 2020. L'arrestation a été possible grâce aux agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.



Les présumés trafiquants

phants.

Une fois arrêtés, les nommés BOUYO Essozimna, DAGLO Kossi (grand féticheur), GAGNON Kodjo, ASSIH Manèyassoué et ZODOGADJI Grégoire sont d'abord mis en garde à vue à l'OCRTIDB, avant d'être déferés à la prison civile de Lomé après avoir reconnu les faits à eux reprochés devant le procureur. Ils encourent une peine de prison allant d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million à cinquante (50) millions de Francs CFA.

Les présumé trafiquants dont quatre sont de nationalité togolaise et ZODOGADJI de nationalité béninoise, ont été pris par les éléments de l'OCRTIDB en pleine négociation de vente de trois

défenses d'éléphants qu'ils ont minutieusement emballées dans un pagne avant de les dissimuler dans deux sacs à céréales. Après la saisie des défenses d'éléphants, une perquisition au domicile du sieur DAGLO où étaient cachées les défenses, n'ont permis d'avoir aucun autre objet ou pointe d'ivoire. Dans leurs premières déclarations, les présumés trafiquants ont reconnu les faits qui leurs ont été reprochés.

Pourtant, le nouveau code pénal dans son volet environnement renforce la protection de la faune et la flore. L'article 761 de ce code dispose : " La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des

dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code ".

Et, l'article 796 de ce même code exprime : " Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter le animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines "

Cette arrestation concernant le trafic de l'ivoire réalisée par l'OCRTIDB fait suite à l'opération d'arrestation du 27 juillet dernier à Kara où 4 trafiquants avaient été appréhendés en possession de 6 défenses d'éléphants. Le constat est clair, le trafic de l'ivoire ne faiblit pas. Pourtant le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989, mais les populations d'éléphants d'Afrique continuent de décroître. Chaque année, 20 000 à 30 000 éléphants sont tués pour leurs ivoires, selon le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) ; équivalent entre 50 à 80 par jour.

EAGLE-Togo

Trafic d'espèces protégées : 5 présumés trafiquants opérant dans le commerce illégal de l'ivoire déferés le 16 octobre 2020 à la prison civile de Lomé

Cinq présumés trafiquants arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de trois grosses défenses d'éléphants le 13 octobre 2020 à Attiégo, un quartier périphérique de Lomé, ont été déferés à la prison civile de Lomé, le 16 octobre 2020. L'arrestation a été possible grâce aux agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo.



Ces présumés trafiquants qui ont été interpellés au moment où ils s'apprêtaient à écouler les grosses défenses d'éléphants, une espèce intégralement protégée par les lois nationales et la convention CITES, sont impliqués dans un réseau criminel international très organisé. Ils faisaient passer en contrebande, les défenses d'éléphants à travers les frontières de la sous-région, notamment du Bénin d'où proviennent les défenses d'éléphants.

Une fois arrêtés, les nommés BOUYO Essozimna, DAGLO Kossi (grand féticheur), GAGNON Kodjo, ASSIH Manèyassoué et ZODOGADJI Grégoire sont d'abord mis en garde à vue à l'OCRTIDB, avant d'être déferés à la prison civile de Lomé après avoir reconnu les faits à eux reprochés devant le procureur. Ils encourent une peine de prison allant d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million à cinquante (50) millions de Francs CFA.

Les présumé trafiquants dont quatre sont de nationalité togolaise et ZODOGADJI de nationalité béninoise, ont été pris par les éléments de l'OCRTIDB en pleine négociation de vente de trois défenses d'éléphants qu'ils ont minutieusement emballées dans un pagne avant de les dissimuler dans deux sacs à céréales. Après la saisie des défenses d'éléphants, une perquisition au domicile du sieur DAGLO où étaient cachées les défenses, n'ont permis d'avoir aucun autre objet ou pointe d'ivoire. Dans leurs premières déclarations, les présumés trafiquants ont reconnu les faits qui leurs ont été reprochés.

Pourtant, le nouveau code pénal dans son volet environnement renforce la protection de la faune et la flore. L'article 761 de ce code dispose : " La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinquante millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code ".

Et, l'article 796 de ce même code exprime : " Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter le animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines "

Cette arrestation concernant le trafic de l'ivoire réalisée par l'OCRTIDB fait suite à l'opération d'arrestation du 27 juillet dernier à Kara où 4 trafiquants avaient été appréhendés en possession de 6 défenses d'éléphants. Le constat est clair, le trafic de l'ivoire ne faiblit pas. Pourtant le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989, mais les populations d'éléphants d'Afrique continuent de décroître. Chaque année, 20 000 à 30 000 éléphants sont tués pour leurs ivoires, selon le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) ; équivalent entre 50 à 80 par jour. (EAGLE-Togo)



zoom <http://bit.ly/OTRIVA>
LIVE Office togolais des Recettes - OTR

WEBINAIRE

REGIME DE PRECOMPTE OU DE RETENUE A LA SOURCE DE LA TVA ET LES OBLIGATIONS ASSOCIEES

Mardi

20 16h - 17h
Octobre 2020

Animé par

Ayaovi G. EGLOH

Directeur des Grandes Entreprises

&

Djia Kibanda S. NEGBANE

Chef Division de la Gestion des Déclarations DGE

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



TOGOCOM SIGNE TROIS JEUNES « BRAND AMBASSADORS »



Lomé (Togo), 16/09/2020 – TOGOCOM signe trois jeunes talentueux togolais pour la promotion de sa marque

LA JEUNESSE ET LE TALENT AU SERVICE DE LA MARQUE

Dans la perspective de réaffirmer le changement amorcé, de renforcer sa notoriété et de soutenir la jeunesse togolaise, TOGOCOM signe un contrat avec trois « brand ambassadors ». Il s'agit entre autres d'**Océane Amé Codjia**, présentatrice télé et social activiste, du grand humoriste 2.0 **Abawoé**, et de la star montante **Santrinos Raphael**, artiste, auteur-compositeur, nouvelle coqueluche de la musique togolaise. Un partenariat qui leur permettra de représenter la plus grande marque de téléphonie mobile et fixe au Togo et de donner un nouvel élan à leurs carrières respectives.

TOGOCOM FAIT UN AVEC LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Le choix de ces trois ambassadeurs s'inscrit dans la dynamique de la marque, de promouvoir des jeunes talents togolais qui se démarquent et de les propulser dans leur carrière, c'est aussi une opportunité pour la marque de promouvoir la jeunesse togolaise et d'associer son image à ces talents. Connue et suivie par des millions de fans, cette jeune génération montante rassemble et réunit des personnes de tous âges. Au-delà de l'attrait audience, il s'agit pour TOGOCOM de contribuer à l'évolution de leur carrière artistique.

TOGOCOM compte à travers ce partenariat atteindre plus de togolais. Cette collaboration sera mise en œuvre à travers plusieurs événements et campagnes promotionnelles TOGOCOM.

Pionnier de la transformation digitale au Togo, l'internet sera au cœur de ce partenariat avec nos nouveaux ambassadeurs qui jouissent d'une bonne notoriété et d'une large communauté d'abonnés sur les réseaux sociaux. Nous comptons accompagner nos stars dans cette aventure pour offrir à nos clients les meilleures expériences digitales à travers le plus grand réseau 4G+ au Togo.

Paulin Alazard, Directeur Général Togocom

« TOGOCOM est ravie de contribuer à l'essor de la carrière de ces trois jeunes talentueux togolais en s'attachant le savoir-faire d'Océane, d'Abawoé et Santrinos pour une meilleure visibilité de notre marque ».

 Océane Amé CODJIA	Entrepreneure, femme des médias, styliste, et mère est une togolaise qui incarne les valeurs dans lesquelles la femme togolaise et Africaine du 21ème siècle se reconnaissent: esprit d'entreprise, don de soi, professionnalisme et féminité. En 2018 elle a lancé la page « Amé Océane CODJIA » sur Facebook pour partager le quotidien de nombreux Africains à travers des chroniques et partages d'expériences. Cette page fait d'elle l'influenceuse féminine avec la plus grande communauté active. <i>Océane Amé CODJIA et les réseaux sociaux : Facebook (+ 126 000 followers), Instagram (+11 800 abonnés).</i>
 Atassé Elpidio HOUNOU dit Santrinos Raphael	Santrinos Raphael, est un jeune artiste auteur-compositeur togolais. Entre les cours et son amour pour le chant, il réussit à enchaîner plusieurs tubes. Sa dextérité et sa capacité à s'adapter avec succès aux différents genres musicaux lui permettent d'explorer l'univers musical et de la traduire dans des sonorités qui incitent son public, toutes générations et cultures confondues, à se laisser séduire. <i>Santrinos Raphael et les réseaux sociaux : Facebook (+170 000 followers), Instagram (+113 000 abonnés), Tiktok (49.400 J'aimes), Youtube (+33 800 abonnés)</i>
 Balooda Baèrayéda DJESSOA dit Abawoé	Abawoé, figure emblématique de l'humour togolais aujourd'hui, ne doit pas ce mérite au hasard. Son humour réfléchi et savamment élaboré a conquis depuis plus d'une décennie déjà, toutes les couches sociales de son pays et des pays voisins. Il a toujours poussé plus loin les barrières de son humour, seul de son domaine dans son pays natal à savoir intervenir sur des sujets sociopolitiques sensibles sans toutefois provoquer la polémique. Cette maestria lui est reconnue par les immenses foules qu'il draine à chaque spectacle. <i>Abawoé et les réseaux sociaux : Facebook (+42 100 followers), Instagram (+7 700 abonnés), Tiktok (+138 100 J'aimes), Youtube (+2 700 abonnés).</i>
 À propos de Togocom	Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.

Contact : Lionel TSOTO, Directeur de la Communication • Cel : +228 93 77 36 10 • E-mail : lionel.tsoto@togocom.tg

Place de la Réconciliation • Quartier Atchanté • BP 333 Lomé - Togo

togocel.tg

togocom.tg

togotelecom.tg